Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260416-DEL2026047-DE

République française

COMMUNE DE TRÉBRY

Nombre de conseillers en exercice : 15

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 16 avril, à 19 heures 30,

Les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 10 avril 2026, se sont réunis en l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Daniel COMMAULT, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :
Daniel COMMAULT, Christelle CARRO, Daniel MACÉ, Sabrina GUÉRIN, Joseph TEMPLIER, Annick DUSANTER, Christian VISDELOUP, Rosemarie GIQUEL, Aymeric RENAUX, Vanessa GUILLAUME, Mélanie COVAIN, Alexis CORNILLET et Théo TRADIVEL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales : Jérémy BASSET et Sylvie DABET étaient excusés et avaient donné pouvoir respectivement à Joseph TEMPLIER et Christelle CARRO.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales Daniel MACÉ a été désigné secrétaire de séance.

2026047 - FINANCES – EXERCICE 2025 - PRÉSIDENCE DE SÉANCE POUR LE VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article **L.2121-14** ;

CONSIDÉRANT

Que le conseil municipal doit procéder à l'examen et au vote du **Compte Financier Unique de l'exercice 2025** ;

Que conformément aux dispositions de l'article **L.2121-14** du Code général des collectivités territoriales, **le maire doit se retirer au moment du vote du Compte Financier Unique** ;

Qu'il appartient alors au conseil municipal de désigner un président de séance pour procéder au vote ;

DÉCIDE

Article unique

De désigner Monsieur Daniel MACÉ pour assurer la présidence de la séance lors de l'examen et du vote du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal et des budgets annexes.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260416-DEL2026047-DE

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES

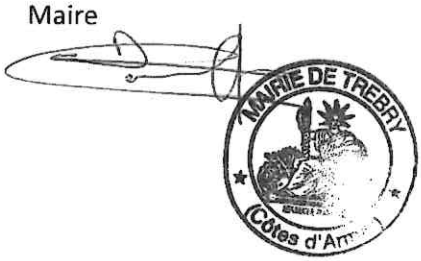
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le 21 04 2026

Daniel COMMAULT

Maire



Daniel MACÉ

Secrétaire de séance

